

VACANCES D'HIVER

DU LUNDI 12 AU VENDREDI 23 FEVRIER 2018



$E=MC^2$



Thème:

C'est pas sorcier

✦ **Sorties: Semaine du lundi 12 février au vendredi 16 février 2018**

- 3/5 ans: Atelier traces et indices à la maison du Salève à Présilly (74)

☛ Le mardi 13 février

- 6/7 ans: Atelier de construction d'igloo à la maison du Salève à Présilly (74)

☛ Le jeudi 15 février

- 8/11 ans: Atelier du géologue à la maison du Salève à Présilly (74)

☛ le jeudi 15 février

✦ **Sorties: Semaine du lundi 19 février au vendredi 23 février 2018**

- 3/5 ans: Planétarium itinérant et atelier étoiles filantes au centre de loisirs

☛ le mercredi 21 février

- 6/7 ans: Visite et atelier animaux polaires à l'espace des mondes polaires à Prémanon (39)

☛ le vendredi 23 février

- 8/11 ans: Visite et atelier pôles et climats à l'espace des mondes polaires à Prémanon (39)

☛ le jeudi 22 février

✦ **Séjour neige à Saint Gervais les Bains (74) pour les enfants de 6/11ans**

Du CP jusqu'au CM2

- Du lundi 12 au vendredi 16 Février 2018. 24 Places disponibles (voir tract ci-joint)



INFORMATIONS PARENTS

VACANCES D'HIVER

Du lundi 12 au vendredi 23 février 2018

DATES DES PROCHAINES INSCRIPTIONS

Du lundi 15 janvier au vendredi 2 février 2018

Horaires :

De 9h à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Pour les habitants des communes extérieures :

Dès lundi 29 janvier 2018



CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

Si vous n'avez pas rempli le DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION famille pour l'année scolaire 2017/2018,

Il est indispensable de le remplir.

Documents à fournir :

La photocopie des vaccins.

L'avis d'imposition 2017 ou/et tout autre revenu étranger sur l'année 2016.

Les bons aides aux vacances CAF 2018 si vous y avez droit. Merci de nous fournir la nouvelle attestation.

Le dossier unique d'inscription est téléchargeable sur le site de la mairie :

<http://www.saint-genis-pouilly.fr/vie-pratique/petite-enfance-enfance-jeunesse/secteur-enfance-activites-extra-scolaires.html>

Nous vous rappelons que le paiement se fait lors de l'inscription et qu'aucun remboursement n'est faisable en cas d'annulation.

L'accueil de loisirs durant les vacances scolaires :

+6 ans : l'inscription se fait à la journée complète

- 6 ans : l'inscription se fait à la journée avec repas ou à la demi-journée avec ou sans repas.

Les enfants sont répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou de leur classe.

JOURNEE TYPE AU SECTEUR ENFANCE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES :

Matin : accueil de 7h30 à 9h (**petit-déjeuner jusqu'à 8h10**)

9h-12h : activités.

Repas : à 11h30 pour les maternelles et 12h pour les élémentaires

Entre 11h30 et 12h, départ des enfants (-6 ans) inscrits en matinée

Après-midi : 13h/13h30 accueil des enfants (-6 ans)

14h-17h : activités.

Soir : départ à partir de 17h jusqu'à 18h30.

MAIRIE DE SAINT-GENIS-POUILLY
SECTEUR ENFANCE
13 RUE DE GENEVE
01630 SAINT-GENIS-POUILLY
+33(0)4.50.42.23.42
secteur.enfance@saint-genis-pouilly.fr

MODES DE REGLEMENT :

Le règlement des vacances se fait lors de l'inscription.

Les bons CAF, les chèques vacances ANCV et CESU, les chèques et les espèces sont acceptés.